

## **Projet minier aurifère Canadian Malartic par la Corporation minière Osisko**

**Mémoire présenté au Bureau d'audiences publique sur l'environnement  
14 avril 2009  
Par  
Jacques Saucier**

Monsieur le président, m. le commissaire

Dans les lignes qui vont suivre j'aimerais vous faire part du cheminement qui m'a amené à me prononcer aujourd'hui publiquement sur le projet Osisko. Je vous présenterai la chronologie des événements qui m'ont amené à m'engager dans le comité de vigilance de Malartic depuis près de 2 ans, comité pour lequel j'ai été l'un des instigateurs. J'ai décidé de traiter de l'aspect social et politique dans lequel le présent projet a évolué au fil des mois. Il convient de préciser que ce mémoire est rédigé en mon nom personnel et que plusieurs membres du comité vigilance ont souhaité faire de même afin d'y apporter les nuances de leurs propres convictions.

J'œuvre en éducation à Malartic depuis déjà 25 ans, j'y ai habité durant 17 ans (de 91 à 2008) et nous avons, ma conjointe et moi, décidé d'élever nos trois enfants dans cette petite ville sympathique et tranquille. Au fil des années je me suis impliqué autant au niveau sportif, social que politique.

### **Mai 2006 : L'annonce du projet**

Présentation publique à l'église de Malartic par la corporation minière Osisko de son projet de mine à ciel ouvert Canadian Malartic nécessitant la relocalisation de 180 résidences et 5 institutions publiques. Près de 300 citoyens assistent à cette première grande rencontre convoquée par Osisko. Lors de la période de questions, plusieurs citoyens manifestent leurs inquiétudes face à cet énorme projet minier qui bouleversera leur vie quotidienne.

On nous informe qu'un Groupe de consultation de la communauté sera formé dans le but de faire le lien entre la population, Osisko et la municipalité. Un des mandats de cet organisme sera de faire le suivi du plan de relocalisation des résidences, de gérer les requêtes et les plaintes, donc d'être l'instance de consultation durant les diverses étapes du projet minier et ce, dans une perspective de développement durable.

La présidence du GCC sera assumée par la directrice générale du CLD de la vallée de l'Or. À cette époque il semblait approprié **qu'une personne neutre** soit nommée pour présider le groupe de consultation. Un an passa et toutes sortes d'informations souvent contradictoires circulaient dans le milieu à propos du projet Osisko.

### **Printemps 2007 : le doute est semé sur la transparence du GCC**

28 mai 2007 : 2<sup>e</sup> grande réunion publique **d'information** tenue par Osisko à l'église de Malartic devant plus de 150 personnes. La rencontre est animée par la présidente du GCC en poste de mai 2006 à avril 2007 **et maintenant nouvelle directrice des communications chez Osisko.**

- Lors de la période de question du public, j'émetts un doute quant à la neutralité et au manque de transparence de ce groupe de consultation de la communauté. Ce doute repose sur le fait que la présidente neutre du GCC de l'an dernier est maintenant responsable des communications chez

Osisko. Rappelons que les réunions du GCC ne sont pas encore publiques à ce moment.

J'invite alors les citoyens présents, préoccupés par les impacts de ce projet minier, à se présenter à la première AGA du comité « Malartic en santé » du 30 mai. (Comité provisoire que je préside et mis sur pied par le conseil municipal depuis quelques mois; je tiens aussi à vous informer que Malartic en santé a entre autre comme mission de sensibiliser la population au respect de son environnement **mais aussi d'identifier les besoins et problèmes jugés préoccupants sur le territoire de Malartic.**

Le 30 mai 2007, juste avant le début de notre AGA, mécontent de mon intervention publique, le maire décide de pénaliser le comité Malartic en santé en gelant notre budget de fonctionnement jusqu'à nouvel ordre.

**Message : ce n'est pas à Malartic en santé de traiter du dossier Osisko, ça appartient au conseil municipal.... Message bien reçu....**

### ***Août 2007 : La mobilisation débute***

Suite aux remontrances de notre premier magistrat, une quinzaine de citoyens se présentent au conseil municipal pour manifester leurs inquiétudes et questionner les élus sur le dossier Osisko en exigeant plus d'informations sur le développement du projet et le processus de consultation publique. Le maire se dit surpris de la réaction de l'audience car aucune plainte n'a été formulé jusqu'à maintenant et réfère les gens insatisfaits au Groupe de consultation de la communauté.

Je contacte les médias pour faire un petit compte rendu de la réunion du conseil municipal et j'invite tous les Malarticois intéressés au dossier Osisko à une réunion publique dans le but de former un comité de vigilance éventuel. Je prépare la rencontre avec l'aide de maître Nicole Kirouac, avocate récemment retraitée native de Malartic et femme de tête reconnue pour son engagement social et son franc parler.

À 2 jours d'avis, et seulement par l'intermédiaire des média, plus de 75 personnes acceptent notre invitation et participent à la rencontre. Cette dernière a permis aux citoyens d'exprimer leurs inquiétudes et leurs interrogations sur le projet et 12 personnes se sont portées volontaires pour former un comité de vigilance qui s'est donné plusieurs objectifs précis dont voici les principaux :

- Exiger que les rencontres du GCC soient dorénavant annoncées, publiques et avec une période de questions (*une véritable consultation ne fait pas en privé...*)
- Informer les citoyens relocalisés de l'importance d'ententes écrites négociées et signées entre les parties; vérifier au préalable auprès d'un avocat ou notaire que lesdites ententes ne leur causent aucun préjudice.

- Participer aux réunions du conseil municipal en questionnant ce dernier et en lui demandant d'exercer davantage de leadership dans le dossier Osisko.
- Planifier une réunion publique avec tous les ministères concernés car aucune instance existante n'avait jugé cela nécessaire jusqu'à présent.
- Solliciter l'aide d'experts indépendants (chercheurs et universitaire) pour nous aider à cerner toutes les conséquences environnementales et sociales d'un tel projet de mine à ciel ouvert en zone urbaine.

**Plusieurs gains ont été réalisés grâce à la mobilisation citoyenne et aux actions du comité de vigilance; en voici quelques exemples éloquentes :**

- A compter du 15 octobre 2007 les réunions du GCC sont dorénavant publiques avec une période de questions de 30 min.
- La garantie des solages des résidents relocalisés est passée de 2 à 5 ans
- La garantie des maisons relocalisées est passée de 1 à 2 ans
- Dépôt en garantie de 1,5 millions par Osisko pour finaliser le processus de relocalisation des résidents advenant un arrêt ou le report du projet
- Une couverture médiatique locale et régionale qui a provoqué une réflexion collective sur le développement mines à ciel ouvert en zone urbaine

**Novembre 2007 : Rencontre avec les répondants des ministères en région**

- Rencontre du comité de vigilance avec les différents représentants des ministères à Malartic initié par notre comité car le maire de l'époque ne voyait pas l'utilité d'une telle rencontre. Les directions régionales de ministères et organismes suivants étaient présents : MAMR, MDDEP, MRNF, Direction du CSSSVD, Direction de la CSOB. De plus, M. Albert Bouchard, agent de projet minier du MRN et Mme Renée Loiselle du MDDEP, études environnementales, étaient venus de Québec pour cette réunion. Nous avons aussi invité la nouvelle présidente du Groupe de consultation à assister à cette rencontre.

Le but de cette rencontre était de permettre au public d'avoir accès à une information complète et éclairée sur les droits des citoyens dans un processus de consultation publique ainsi que sur les normes et lois et normes en vigueur que doivent faire respecter chacun des ministères concernés par ce projet. Nous désirions organiser une rencontre publique ministères-population.

Suite à cette rencontre de 2 heures, nous avons convenu qu'un comité serait formé pour planifier une rencontre publique ministères-population. Ce comité, coordonné par le directeur régional du MAMR, serait composé des représentants suivants : ville de Malartic, Groupe de consultation, Osisko et comité de vigilance.

Quelle ne fut pas notre surprise de lire dans le journal local, quelques jours avant notre rencontre de comité de travail pour planifier ladite rencontre publique avec les ministères, que le Gcc annonçait déjà la date de cette rencontre publique qui avait été planifié selon l'agenda de M. Albert Bouchard du MRN à Québec. Le travail amorcé par notre comité de vigilance a donc été récupéré par Osisko et le GCC avec la complicité du conseil municipal bien entendu. Je vous avoue que le ton a monté lors de notre rencontre du comité de planification qui avait pourtant comme mandat d'organiser conjointement cette réunion publique...

17 Février 2008

## **Un représentant du comité de vigilance élu au conseil municipal**

Suite à la démission d'une conseillère municipale à l'automne 2007, des élections partielles dans le quartier 6 (secteur à relocaliser) sont déclenchées. Après avoir été sollicité par plusieurs citoyens, je décide de me présenter comme candidat indépendant pour interpeler le conseil sur le dossier Osisko. 60% des électeurs se sont prévalus de leur droit de vote; Une participation étonnante pour une partielle municipale. Étonnant aussi que j'ai été élu avec 20% de majorité contre la candidate supportée par le maire de l'époque favorable au projet Osisko. Pour que la majorité des électeurs du quartier à relocaliser m'alloue leur confiance, en sachant bien que je suis porte parole du comité de vigilance et que je n'habite pas dans le quartier, cela constitue un appui sans équivoque à notre comité de citoyen qui ose questionner la façon de faire du promoteur et des élus locaux.

18 février 2008 :

Le comité de vigilance collabore à la fondation de la coalition nationale « Pour que le Québec ait meilleure mine! ». Cette coalition, composée de chercheurs et d'intervenants d'origines diverses a permis d'alimenter, d'enrichir et d'articuler le discours du comité de vigilance sur la place publique.

22 Février 2008 : Réunion publique à l'auditorium

- Le Groupe de consultation a complètement récupéré au profit d'Osisko la rencontre d'information avec les ministères demandée par le comité de vigilance. Une salle de plus de 300 personnes manifeste beaucoup d'inquiétude car de nombreuses questions sont restées sans réponse. **Nous constatons que ce projet de mine à ciel ouvert en pleine ville est sans précédent et que même nos représentants gouvernementaux n'ont pas de références historiques pour rassurer la population dans un projet semblable.**

## **Été 2008**

- Début de la relocalisation des résidents et constructions des institutions à remplacer. (**plusieurs résidents vendent leur maison et quittent Malartic**)

- Des représentants du comité de vigilance donnent des entrevues radio-télévision et à des groupes sur leur position et leurs inquiétudes dans le dossier Osisko de Malartic dans le but de lancer une large réflexion sur le développement futur des mines à ciel ouvert dans notre région.

### **Automne 2008 :**

- Démission du maire et de 2 conseillers, dont moi-même car j'ai déménagé à l'extérieur de Malartic (300 m. de la ville)
- -A la demande de citoyens de Malartic inquiets et qui sentent seuls et isolés le comité de vigilance recommence à tenir des réunions d'information de façon régulière, avec une participation variant entre 15 et 50 personnes par réunion.

### **Décembre 2008**

- Élections de 2 conseillers municipaux sympathiques au comité de vigilance et d'un maire élu par acclamation.

### **Mars-Avril 2009**

- Participation massive des citoyens à la première partie des audiences publiques du BAPE
- Amorce d'une réflexion régionale sur le développement des mines à ciel ouvert lancée par le CRÉAT le 6 avril dernier lors d'une soirée publique à Val d'Or où plus de 100 personnes sont venus écouter les présentations de 3 conférenciers invités pour l'occasion.

Voici maintenant les constats qui m'amènent aujourd'hui à me prononcer publiquement contre le projet actuel de mine à ciel ouvert à Malartic ainsi que quelques recommandations à la présente Commission :

1. Considérant que la relocalisation du quartier sud ne fait pas partie intégrante de l'étude d'impact.
2. Considérant que le promoteur a pu légalement débiter ses travaux de relocalisation sans l'obtention de son permis d'exploitation.
3. Considérant que la population de Malartic **n'a pas été consultée mais a simplement été informée** du projet de mine à ciel ouvert sur son territoire.
4. Considérant les conclusions alarmantes du dernier rapport du Vérificateur général du Québec face au laxisme des ministères chargés de faire respecter les lois et règlements en vigueur dans le domaine minier.

5. Considérant que la nouvelle stratégie minérale du gouvernement du Québec axée sur le développement durable est toujours en attente depuis l'automne 2007

Je recommande :

- Un moratoire sur le projet actuel « Canadian Malartic »
- Un véritable débat public sur le développement des mines à ciel ouvert en zone urbaine
- Que la municipalité de Malartic s'assure que ses contribuables ne subissent aucun préjudice advenant l'arrêt temporaire ou final du projet Osisko pour quelque raison que ce soit.

Pour conclure, je crois fermement que l'amélioration des conditions de vie d'une communauté passe par l'engagement actif de ses citoyens. Je suis également convaincu **qu'il est possible, pour des citoyens engagés, d'exercer une véritable démocratie participative dans leur milieu** et qu'en nous mobilisant nous pouvons changer le cours des choses.

Je remercie la Commission de m'avoir accordé le privilège de m'exprimer librement sur ce dossier.